

Réflexions et propositions du groupe de travail « Rénovation du bac ASSP »

14 mars 2023 - Rostrenen

La répartition des heures de pratiques professionnelles du bloc 3

Pour rappel, 52h sont allouées en « Techniques professionnelle » sur le bloc et 45h fléchées BSE.

Deux options pour les STMS /

- Soit travailler la compétence « Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels (10h)
- Soit travailler « la conduite de réunion » dans le cadre de la compétence « Coordonner et conduire une équipe de bionettoyage ».
 - o Coordonner une équipe de bionettoyage
 - o Planifier et organiser des activités

Le choix est à opérer en équipe.

La programmation de l'épreuve U33

Dans la mesure où le stage le permet et où l'élève est formé, il semble judicieux de présenter l'U33 sur PFMP4. En effet, les horaires d'enseignements de pratiques professionnelles de BSE ne concernent que la seconde et la première.

Cela implique une progression spiralaire dans la déclinaison des compétences. Le collègue de STMS terminera l'apport des connaissances sur l'année de terminale.

Les lieux de la PFMP support de l'U33

Les compétences sont ciblées sur la qualité. La qualité peut se décliner au travers de toutes les activités en lien avec les compétences du bac (accompagnement, soins, entretien...) mais il faut absolument une implication dans la mise en œuvre d'une équipe de bionettoyage afin de s'assurer d'un contenu pour le dossier. Un travail de négociation de ces stages est à prévoir en amont pour que le tuteur ou un des tuteurs soit la personne en charge de la qualité et/ou responsable des équipes de bio-nettoyage.

Attention, la FAQ ministérielle précise que le stage ne peut se faire entièrement auprès des services de bio-nettoyage. (Seulement une semaine)

Pas question donc, de proposer un stage (ou la totalité du stage) auprès de services prestataires d'entretien des locaux.

Attention : pas de stages possibles auprès des structures de la petite enfance, mais possible en secteur du domicile à condition que les compétences soient effectivement mises en œuvre ;

Conseils : Bien relire la FAQ ministérielle.

Remarque concernant la fiche de dysfonctionnement.

Même si la compétence travaillée parle d'anomalies, de dysfonctionnements ou encore d'événements indésirables, la fiche à trouver dans le dossier U33 ciblera plutôt le dysfonctionnement qui gagnera à n'être que matériel.

Ceci afin d'éviter toute tension en lien avec une critique qui pourrait sembler malvenue. En classe, les anomalies et événements indésirables sont à travailler.

Propositions d'exemples du groupe de travail :

- Panne sur un lit médicalisé
- Roue d'un chariot qui grince
- Panne sur une télécommande ou une présence
- Douche ou WC bouchés
- Rupture de stock d'un matériel
-

Propositions pour préparer à l'U33 dès PFMP2

Demander à l'élève de se renseigner sur :

- Les outils utilisés dans le service lors d'un dysfonctionnement ou événement indésirable ;
- Rapporter ces outils ;
- Identifier les professionnels des équipes y compris de bio-nettoyage ;
- Rapporter quelques protocoles ;
- Repérer les liens hiérarchiques dans une équipe.

Le retour réflexif à l'issue de la PFMP permettra d'amorcer le travail sur les compétences ciblées.

Autres propositions en méli-mélo

- Faire appel à un professionnel du secteur du bio nettoyage pour présenter son organisation ;
- En absence de professionnels, lors des visites de PFMP, enregistrer des témoignages audio ou vidéo et les passer aux élèves ;
- Faire des simulations de répartition de rôles dans la conduite d'une réunion suivie d'un travail réflexif ;
- S'appuyer sur le chef d'œuvre pour l'organisation de réunion et/ou le travail en équipe (en partie).